

# **18<sup>ème</sup> DRAG POWER SHOW**

## **CHAUMONT – SEMOUTIERS (52)**

### **3 – 4 et 5 JUIN 2011**

## **PRE-REGLEMENT PARTICULIER**

### **PROGRAMME**

Parution du règlement :	1 <sup>er</sup> Mai 2011
Ouverture des engagements :	1 <sup>er</sup> Mars 2011
Publication de la liste des engagés :	25 mai 2011 sur le site : <a href="http://www.space63.net">www.space63.net</a>
Vérifications administratives et techniques :	3 juin 2011 de 15 h 00 à 21 h 00
Aérodrome de Chaumont	
Vérifications administratives et techniques :	4 Juin 2011 de 8 h 00 à 12 h 00
Aérodrome de Chaumont	
Briefing :	4 et 5 Juin 2011 à 8 h 30 en pré-grille
Affichage des résultats :	5 Juin 2011 ½ h maximum après le dernier run
Remise des prix :	5 Juin 2011 à 19 h 00 en pré-grille

### **ARTICLE 1P – ORGANISATION**

L'Association Sportive Automobile Chaumontaise organise en qualité d'organisateur administratif, avec le concours de l'Association SPACE 63, organisateur technique et financier, une épreuve nationale d'accélération dans le cadre d'une manche du **Trophée Dragster 2011** intitulé **18<sup>ème</sup> DRAG POWER SHOW**, sur l'aérodrome de **Chaumont**, les 3 – 4 et 5 Juin 2011.

Comité d'organisation :

- Président : Michel BERNARD
- Membres : Donald POTTIER  
Thomas POTTIER  
.....

Secrétariat de l'épreuve : SPACE 63 - Aérodrome de **Chaumont**, les 3 – 4 et 5 Juin 2011  
Téléphone : 06 88 27 70 82  
E-mail : [space63@orange.fr](mailto:space63@orange.fr)  
Permanence de l'épreuve : Aérodrome de **Chaumont**, DU 3 au 5 Juin 2011

Le présent règlement a été approuvé par la Fédération Française du Sport Automobile en date du xxx visa N° ..... et par le Comité Régional du Sport Automobile d' ..... en date du xxxx visa N° .....

#### **1.1P - Officiels**

Directeur de course :	Mr CAILLOUX Michel	Licence n°23084
Directeur de course Adjoint	Mr CUINET Michel	Licence n°104412
Directeur de course stagiaire	Mlle CAILLOUX Emilie	Licence n°43713
Président du Collège des C.S.	Mme KRZYZANOWSKI Sylvie	Licence n° 22005
Membres du Collège :	Mme CHALET Maryse	Licence n° 24304
	Mr BEAL Georges	Licence n° 2910
Chronométrateur	Mr LOPEZ Richard	Licence n° 2568
Relation concurrent	Mr	Licence n°
Commissaire Technique Responsable :	Mr PERROT Christian	Licence n°12848
Commissaire technique :	Mr CARRE Jean Claude	Licence n°13049

Commissaire :	Mr PONCE Christophe Mr SAGNAL Gaël Mr PERRIER .....	Licence n°19 6926 Licence n°196928 Licence n°..... Licence n° Licence n°
Administratif	M	Licence n°

## 1.2P – L'épreuve compte pour le *Trophée Dragster 2011*

### **ARTICLE 2P – ASSURANCE**

Application des prescriptions générales FFSA

### **ARTICLE 3P – CONCURENTS et PILOTES**

3.1P – voir réglementation générale

3.2P – Les demandes d'engagements seront reçues jusqu'au 21 mai 2011 à l'adresse suivante :

**Donald POTTIER  
33, Rue Fabvier  
54700 PONT-A-MOUSSON**

3.3P – Le droit d'engagement est fixé à **90 €** jusqu'au 21 mai 2011 et **130 €** sur place jusqu'au samedi 4 Juin 2011 à 12h00 avec la publicité des organisateurs (Prix de l'engagement doublé sans la publicité). Les chèques seront libellés à l'ordre de : **SPACE 63**.

3.4P – Le nombre d'engagés est limité à 200, la sélection sera faite par ordre de réception, sur les dossiers complets et accompagnés du droit d'engagement.

3.5P – Le nombre maximum de pilotes qualifiés dans une catégorie sera de 32

3.6P – Un véhicule ne pourra être conduit que par un seul pilote.

3.7P – Un concurrent pourra s'engager sur plusieurs véhicules à condition que ceux-ci se trouvent engagés dans des catégories différentes et que le montant de l'engagement ait été réglé pour chaque véhicule.

3.8P – Un concurrent ne pourra pas s'engager dans deux catégories avec le même véhicule.

### **ARTICLE 4P – VEHICULES ET EQUIPEMENTS**

4.1P La compétition est ouverte aux catégories suivantes

		Index mini	Avertissement	Disqualification direct	Règlement technique
JUNIOR DRAGSTER	8 – 9ans	12.90	12.699	12.499	Junior dragster
JUNIOR DRAGSTER	10-12ans	8.90	8.699	8.499	Junior dragster
JUNIOR DRAGSTER	13-17ans	7.90	7.699	7.499	Junior dragster
STREET RUN pool A		12.00	11.699	11.499	Street run
STREET RUN pool B		13.00	12.699	12.499	Street run
STREET RUN pool C ET	demandé	entre 14.00 et 16.00	13.699	13.499	Street run
PRO ET	demandé	entre 11.99 et 9.00	8.699	8.499	11.99/10.90 Super-street
					11.99/9.90 Super-gas
					11.99/9.00 Dragster
SUPER PRO ET	demandé	Entre 9.00 et 6.00		5.999	Dragster

La préparation des véhicules devra être conforme au règlement technique de la catégorie correspondante.

4.2P Throttle stop non autorisé dans toutes les catégories.

4.3P Les concurrents pourront changer de catégorie en le signifiant à la direction de course par écrit avant le samedi 12h

## **ARTICLE 5P – PUBLICITE**

Selon la réglementation standard

## **ARTICLE 6P – SITE ET INFRASTRUCTURES**

Épreuve organisé selon la réglementation standard dragster : épreuve type D1, et les prescriptions des Règles Techniques et de Sécurité de la discipline, en application des articles R331-18 à R331-45 du code du sport.

### **6.1P – Description**

La piste mesure 1435 mètres de longueur pour une largeur de 20 mètres.

La distance de course est de 402.32 mètres (1/4 de mile)

La distance de freinage et de décélération est de 1032 mètres

### **6.2P – Horaires**

Vérifications administratives et techniques facultatives:

	Vendredi 3 juin 2011 de 15 h 00 à 21 h 00
Vérifications administratives et techniques :	Samedi 4 Juin 2011 de 8 h 00 à 12 h 00
Briefing :	4 et 5 18 Juin 2011 à 8 h 30
Essais qualificatifs :	Vendredi 3 Juin 2011 de 15 h 00 à 21 h 00
	Samedi 4 Juin 2011 de 8 h 00 à 21 h 00
Qualificatifs et éliminatoires	Dimanche 5 Juin 2011 de 8 h 00 à 20 h 00

Horaires donnés pour information et pouvant être modulés dans le week-end pour la bonne marche de la compétition. De plus dans ces plages horaires des pauses pourront être consacrées a du show qui ne dépend plus des pouvoirs sportifs mais de l'organisateur technique.

## **ARTICLE 7P – DEROULEMENT DES EPREUVES**

7.1P – La formule « drag race » s'appliquera à toutes les catégories

La formule "drag race" s'appliquera aux catégories suivantes : SRA, SRB

La formule ET bracket s'appliquera aux catégories suivantes JUNIOR DRAGSTER, SRC, PRO ET, SUPER PRO ET

7.2P – La grille sportsman sera appliquée pour les éliminatoires

7.2.1P – Les catégories Junior Dragster, Street Run C, Pro ET et Super Pro ET concourent en ET Bracket.

### **7.3P- Qualifications**

7.3.1P - Les qualifications s'effectueront sur plusieurs runs et le meilleur temps sera retenu (les organisateurs se réservent le droit de modifier le nombre de concurrents qualifiés par catégories, suivant le nombre d'inscrits et le temps disponible).

7.3.2P - Pour les catégories suivantes : JUNIOR DRAGSTER, SRA, SRB, SRC, PRO ET, SUPER PRO ET

Le système de chronométrage fonctionnera en mode sportsman (une lampe à la fois) avec un dial. in de 0.5s. Le décompte entre le stage et le départ de l'arbre est de 2 secondes avec un délai total de 30 secondes pour le time-out (délai pour que le second pilote allume complètement le stage).

7.3.3P - Seront éliminés définitivement tous les concurrents qui casseront leur index de 4/10 de seconde dans les catégories JUNIOR DRAGSTER, SRA, SRB, SRC pour la seconde fois pendant les essais chronométrés.

Sera éliminé définitivement tous concurrent qui cassera son index technique de 4/10 de seconde dans les catégories PRO ET, SUPER PRO ET, pendant les essais chronométrés.

7.3.4P - Dans les catégories JUNIOR DRAGSTER, SRC PRO ET, SUPER PRO ET

Les concurrents pourront changer leur index de temps à chaque run éliminatoire.

En éliminatoires, le départ sera donné en décalé.

7.4P – Les ex aequo seront départagés par leurs seconds temps.

7.5P – Seront sélectionnés pour les finales, les concurrents ayant effectué les 32 meilleurs temps suivant les catégories

7.6P – Le retour se fera par la piste coté gauche (vitesse limitée à 10 km/h)

7.7P – L'organisateur se réserve le droit d'annuler une partie ou la totalité de l'épreuve en cas d'intempéries prolongées durant la course.

7.8P – Une zone proche du départ sera aménagée pour la mise en route, et la chauffe des pneumatiques. L'accès de cet emplacement sera réservé aux pilotes concernés aux mécaniciens.

7.9P.– Un pilote pourra participer aux essais à la condition d'avoir effectué les contrôles administratifs et techniques.

7.10P. Chaque pilote devra, avoir participé au minimum, à un essai qualificatif dans sa catégorie.

#### **ARTICLE 8P – RECLAMATION – APPEL**

Chaque réclamation devra être adressée au Directeur de Course ou au chargé des relations avec les concurrents au plus tard 30 minutes après l'affichage des résultats.

Chaque réclamation devra être rédigée par écrit et accompagnée du montant de la caution (690€) . Droit d'appel 3300€

#### **ARTICLE 9P – CLASSEMENT**

Il sera établi un classement par catégories

#### **ARTICLE 10P – PRIX**

10.1P - De nombreuses coupes récompenseront les meilleurs.

10.2P – La remise des prix aura lieu le Dimanche 5 Juin 2011 à 19 h 00.

Dans la mesure où le début de la remise des prix a lieu à l'heure prévue, les pilotes classés qui n'y participeraient pas, perdront le bénéfice de leur prix.

#### **ARTICLE 11P – RESPONSABILITE**

Par le fait de son inscription, tout conducteur prenant part à une épreuve d'accélération adhère sans restriction au règlement sportif, au règlement particulier de l'épreuve et au règlement technique de la discipline.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront réglés par le Collège des Commissaires Sportifs.

#### **CONTACT:**

**SPACE 63 : 06 88 27 70 82**

**ASA ..... : 06 .....**

**E-mail : *space63@orange.fr***

**Email : .....**